



Association Française du Cheval Arabe Shagya et du Demi-Sang Shagya
Association loi 1901

Procès verbal de l' AGO AFCAS 2026

Visioconférence Zoom du samedi 3 Janvier 2026 à 14h30

Ouverture de la séance : 14h30

Nous commençons par faire le décompte des membres actifs présents et représentés.

13 Membres actifs présents : Perrette Allier, Claude Betton, Claude Bourdonneau, Claire Boyer, Nathalie Cachacou, Richard Clauss, Sylvain Faucheron, Christiane Géry, Jean-Michel Lechanoine, Sylvie le Gall, Christine Martin, Emmanuelle Patry, Catherine Rolland.

6 Membres actifs représentés : Aloïs Bonnin, Jade Cachacou, Jimmy Duny, Gaby Ginesta, Patricia Langlet, Clément Odille

13 + 6 personnes sont représentées et possèdent ensemble 29 voix/53 voix possibles => Le Quorum est atteint

Secrétaire de séance : Claire Boyer

Rapport moral année 2025

Janvier 25 : mise en place de la nouvelle procédure d'adhésion à l'AFCAS via le site de la SHF

L'adhésion à l'AFCAS est devenue électronique via le site de la SHF.

L'AFCAS ne fait plus d'appel nominatif de cotisation. Vous étiez gentiment incité à renouveler votre adhésion lors des news.

Voici comment renouveler votre adhésion pour 2026.

1. Rendez-vous sur www.shf.eu, site de la filière sport, et connectez-vous à votre compte SHF. (Vos identifiants sont ceux utilisés sur SHF CONCOURS de l'an passé, ou sur SHF VIDEO et SHF MARKET si vous utilisez ces services. Si vous ne possédez pas encore de compte SHF, utilisez le formulaire de création de compte. La création d'un compte SHF est gratuit.)
2. Dirigez-vous dans la partie « Adhésions » puis « Organisme de sélection » : vous y trouverez l'« AFCAS »
3. Choisissez l'adhésion que vous souhaitez en ajoutant à votre panier, les options « x cheval reproducteur ou/et x cheval non reproducteur ».
4. Il ne vous reste plus qu'à valider et payer le contenu de votre panier pour finaliser l'adhésion ! Vous recevrez ensuite vos versements sur ce compte.

Mars 25 : mise en place de news régulières

5 News vous sont parvenues depuis l'adresse shagyafrance@gmail.com, pour vous annoncer les événements à venir, les nouveautés...



Association Française du Cheval Arabe Shagya et du Demi-Sang Shagya
Association loi 1901

Confirmation 2025 à la Ferme de Cavallon à Bougnon (Haute Saône/70) le samedi 28 Juin,
[Tropicana du Cavallon](#) de Gaby GINESTA (70 Haute-Saône)

[Diva du Cavallon](#) de Clement ODILLE (25390 Doubs),
[Io Leva neve](#) de Valerie DU RETAIL (26 Drôme),
[Galilea](#) de Richard CLAUSS (67250 Bas-Rhin),
[Misao Germinay](#) de Marie-Liesse UHLMANN (70 Haute-Saône).
[Mia Leva Neve](#) (OC) de Clara AUBE MARTIN, fille de Io Leva neve et Shawa de lis (livre B)

Résultats et notes sont disponibles sur le site internet

Confirmation et approbation 2025 au Haras du Plessis à Nouans les Fontaines (Indre et Loire/37) le samedi 20 Septembre,

[Gazal 709 Estell](#) de Jade CACHACOU (37540 Indre-et-Loire),
[Hagan de Crouz](#) de Jade CACHACOU (37540 Indre-et-Loire)

PV disponible également sur le site accompagné de photos.

Octobre 2025 : EquitaLyon : Participation positive et constructive

Deux Shagyas d'âge différent ont été présentés.

Sur les carrières Nikito et Equita, ils ont déroulé un pas de 2 préparé en amont du salon ; Cabalpur a sauté la bache Shagya puis ils ont mimé un sprint d'arrivée d'une course d'endurance, en finissant même par arroser les chevaux pour expliquer la discipline au public d'EquitaLyon. Sur la carrière Elevage, plus petite, les spectateurs ont vu évoluer Cabalpur en dressage et Kadence a été travaillée en liberté. Mime d'un sprint de course d'endurance lors d'une des représentations.

Merci à :

- Cabalpur de Lis, âgé de 13 ans, et Jimmy DUNY des Crins du Meygal
- Kadence du Rieussec, âgée de 5 ans, et Christiane GERY de l'Elevage du Rieussec

Et merci aux cavaliers : Marion CARRIER, Nico et Alexiane ROBIN !

Merci à Claire BOYER et Patricia LANGLET, venus relayer l'équipe qui tenait sur le stand.

Les éleveurs ou propriétaires volontaires pour représenter la race lors de l'édition de l'année 2026 peuvent d'ores et déjà se faire connaître auprès du Conseil d'administration.

Novembre 2025 : Pour la première fois, l'AFCAS était présente au salon du cheval d'Angers !

Un stand dédié à notre association a permis de rencontrer des passionnés de la race mais aussi de la faire découvrir à d'autres qui étaient très enthousiastes ! Nous avons également 1 à 2 représentations par jour, ce qui nous a permis de montrer la polyvalence et la gentillesse du Shagya : dressage, dextre, travail en main, longues rênes, monte en licol...

Vicky LECHANOINE une de nos bénévoles a même participé à un CSO avec son fidèle partenaire Hélios des LOGES où ils sont arrivés 2ème de l'épreuve avec le meilleur temps ! Le public était nombreux et au rendez-vous. Plusieurs adhérents ont pu rejoindre l'équipe présente sur place. Une expérience à renouveler.

3 Shagyas étaient présents au salon :

- Erinka de ST CLEMENT, jument baie rubican de 12 ans.
- Hélios des LOGES, hongre gris de 8 ans.
- Gazal 709 (Estell), jument noire de 8 ans.

7 bénévoles sont venus pour représenter l'association :

Jean-Michel LECHANOINE pour l'élevage la "Ferme équestre du Shagya", Vicky LECHANOINE, cavalière d'Hélios des LOGES, Anita LECHANOINE, Julie LAINE, cavalière d'Erinka de ST CLEMENT, Nathalie CACHACOU, trésorière de l'association, Ambre CACHACOU, Jade CACHACOU, meneuse de Gazal 709 (Estell),



Association Française du Cheval Arabe Shagya et du Demi-Sang Shagya
Association loi 1901

Nous vous remercions d'être venus nous voir et sommes également reconnaissant envers le photographe Leon BLURCK pour les magnifiques clichés ! 😊

Date anniversaire du nouveau site de l'AFCAS :

Le nouveau site a 1 an : www.shagyafrance.fr

Il reste encore du travail de collecte, puis de saisie de données, (ex : la page des étalons est encore mal renseignée or c'est en début d'année que les éleveurs en ont besoin). Pensez à envoyer texte et photo libre de droit.

Un immense remerciement à Jade Cachacou de compléter régulièrement le site.

Mise en avant des éleveurs et des adhérents. L'autorisation de publication des données est à définir lors de l'adhésion auprès de la SHF.

Pour les étalons, il reste des données manquantes pour plusieurs étalons. Travail de récupération des données à effectuer par le bureau.

Tout au long de l'année

1. Le conseil d'administration de l'AFCAS s'est réuni 6 fois pour vous organiser tout ça. Les comptes rendus sont dorénavant disponibles sur le site. Les comptes-rendus sont disponibles sur le site internet ainsi que l'ensemble des textes officiels concernant l'association.
2. La Commission Elevage France Endurance de la SHF (composée de représentants des organismes de sélection (OS) reconnus par la SHF (ANAA : 2 membres, ACA : 3 membres, AFCAS : 1 membre, SF : 1 membre, SHF : 1 membre, commission pilotée par Cécile Arnaud de la SHF) s'est réunie pour :
 - Établir le Règlement France Endurance 2025, le Règlement PACE 2025 – Endurance,
 - Organiser et définir le financement de la finale France Endurance des chevaux de 0 à 3 ans à Lignières, définir les primes et surprimes allouées aux finalistes
 - Définir les critères appliqués pour le catalogue Top Etalons France Endurance 2026
 - Éditer le catalogue Top Etalons France Endurance 2026 et définir son financement
 - Établir le Règlement France Endurance 2026, le Règlement PACE 2026 – Endurance,
 - Organiser et définir la formation des juges France Endurance.
 - Les modalités de financement des activités de France Endurance ont été définies comme suit : chaque OS participe au prorata de ses participants.

Le catalogue Top Etalons est disponible sur demande à contact@shagyafrance.fr

3. FNC- Réunion FMSE segment OS SELLE : mise en œuvre d'une section équine FMSE (Fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental). Ces réunions doivent permettre d'aboutir sur des propositions de barèmes d'indemnisation d'équidés d'élevage « de base » et de critères de plus-values (cheptel ayant des points PACE)

On parle du Shagya et de l'AFCAS dans la presse :

Cheval Addict sort le numéro 15, allez consulter les pages 39 et les suivantes...

Voici le lien promis <https://chevaladdict.fr/>.

L'article met en avant l'ensemble des Shagyas ayant participé et pas seulement les vainqueurs



Association Française du Cheval Arabe Shagya et du Demi-Sang Shagya
Association loi 1901

Contrôle pédagogique des OS : le contrôle de l'AFCAS se déroule depuis la 2^{ème} quinzaine de décembre

Dans le contexte réglementaire de la RZUE 2016/1012 et CRPM livre V Chapitre III, une cellule de Contrôle des Politiques Publiques a été mise en place à l'IFCE. Elle a pour objectifs de vérifier le respect des droits et obligations de l'organisme de sélection, le respect des droits et obligations des éleveurs et l'absence de conflits d'intérêts.

Autrement dit, ce contrôle vise à vérifier :

- Qu'aucune dérive n'est intervenue au sein de l'OS ou dans la mise en œuvre du PS
- Que le PS est toujours appliqué dans la version ayant reçu l'approbation

Ce contrôle nous permet de nous tenir à jour de nos droits, devoirs et obligations.

- **Proposition de modification du programme de sélection pour application monte 2027.**

Pour étoffer les Conditions de performances exigibles pour l'inscription des chevaux mâles au livre A ou à son complément, et permettre des équivalences entre endurance et jumping, complet, dressage... notamment pour les étalons débutants tardivement (merci à Jimmy Duny et Marion Carrier pour ce travail)

CSO = ama2 (115cm) 3 sans faute ou classé 3 fois dans premier quart (au nombre de partant) FFE

DRE = ama2 Gd prix, classé 1 fois au premier quart 68% (8 ans) FFE

CCE = 3 ama2 finis

TREC = 3 ama1, POR max 35 km, sur 2 jours avec 110 pts au PTV (/160, 16 obstacles max), FFE mais on exige les résultats de concours

Equitation travail = 2 ama2 dans le premier quart, FFE

Hunter = ama2, classé 1 fois au premier quart en style (seul le cheval est noté) ou équitation FFE

La question de Perette Allier se pose pour le TREC attelé et l'attelage

Remarque de Nathalie Cachacou : les modifications sont à compter à **partir** de 2027.

Remarque de Christiane Gély : Les textes doivent être prêts pour juin 2026.

=> **Modification votées à l'unanimité**

Rapport financier 2025

Le nombre d'adhérents en hausse par rapport à 2024 (+ 77%) ainsi que l'organisation de 2 sessions d'approbation/confirmation ont permis de générer des recettes (5.965,84 €) supérieures aux dépenses (5.482,26 €). Le résultat est positif (+ 483,58€). Tous les détails des mouvements (comptabilité de trésorerie) sont disponibles en annexe (tableau + diaporama).

Un changement de banque est envisagé en 2026 (du LCL vers le Crédit Agricole) afin de diminuer les frais bancaires (298,05 € en 2025).

L'utilisation du logiciel BASICOMPTA (spécialisation "Association") est également envisagée pour passer d'une comptabilité de trésorerie à une comptabilité d'engagement. Cet outil permettra aussi aux membres du bureau d'accéder en ligne aux informations financières, de garantir une continuité comptable sur plusieurs années (changement du bureau, démission...) et de produire des documents comptables conformes pour les éventuelles demandes de subvention.

Si une seule personne est contre le vote à main levée, nous utiliserons l'application balotilo. Merci à Sabine Marchand pour le dépouillement des votes. Son impartialité rend possible les votes par internet.
Aucun des membres présents est contre de voter à main levée.

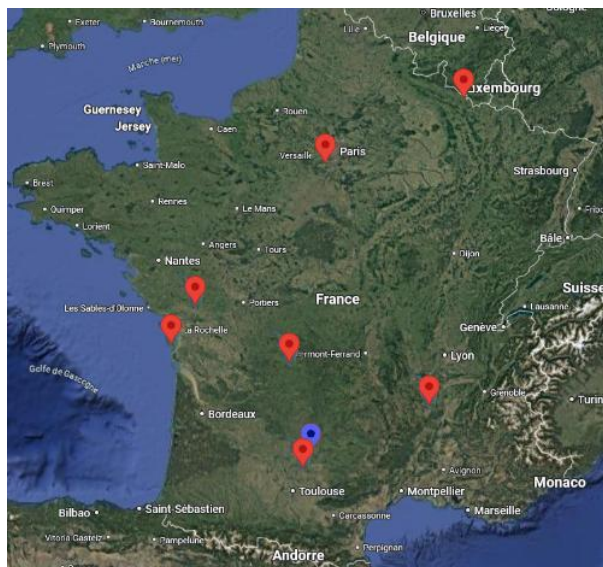
Vote à main levée du rapport moral, du rapport financier.

- Quitus est donné à 29 voix à la gestion de l'AFCAS en 2025.
- Quitus est donné à 29 voix au budget 2025 de l'AFCAS.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité

Projets 2026 :

- **Lieux et dates de confirmation/approbation 2026** (sous réserve de recevoir les dossiers d'inscription)



**Proposition : Chez MADAME MARINE CHARREL, 128 Route Du Mas De Beaujot 46260 Laramière (balise bleue).
date envisagée : fin Juillet 2026**

Les balises rouges correspondent aux juments actuellement susceptibles d'être confirmées.

Des sites sont actuellement en cours de recherche pour permettre de trouver un lieu de confirmation dans le Nord / Nord Est de la France.

Structure minimum : il faut pouvoir accueillir les chevaux le jour même ou lendemain (paddock/boxe, indispensable pour entier), compter un espace abrité sur dalle pour les identifications, une carrière fermée taille minimum 20x30 pour évaluer immobilité/pas/trot en main avec 8 barres d'obstacle pour matérialisation au sol le



Association Française du Cheval Arabe Shagya et du Demi-Sang Shagya
Association loi 1901

triangle de présentation.

Dans le cas d'une approbation, il y a nécessité d'un manège et/ou rond d'Avrincourt fermé pour évaluer les chevaux au galop.

⇒ Un minimum de 3 demandes est nécessaire pour déclencher une session. Actuellement, l'AFCAS n'a reçu que 2 inscriptions...

- **Présentation de propositions de Modification du programme de sélection pour application monte 2027.**

Le processus d'approbation de la modification d'un programme de sélection étant long (6 mois), le travail de rédaction doit être fini pour Juin 2026. Il reste à formaliser :

1. Approbation au livre A d'un jeune Shagya, finaliste des épreuves d'élevage France Endurance, approbation provisoire au modèle exceptionnel, approbation à confirmer à partir de ces 6 ans sur performances. Cela permettrait de mettre à la reproduction des jeunes étalons pour favoriser la jeune génétique, pour raccourcir le temps entre les générations et accélérer la sélection.
2. Modification de l'article « 3.3 Inscription au titre de l'importation » du programme de sélection : A partir des importations 2027, l'inscription des produits au Livre Généalogique français du cheval arabe Shagya se fera à titre onéreux au profit de l'AFCAS, Cela permettrait de faciliter les inscriptions, de soutenir les éleveurs et de limiter les erreurs. Proposition d'un montant de 100€ pour chaque cheval importé.

=> **Modifications votées à l'unanimité**

- **Salons 2026** : participations aux salons EquitaLyon et d'Angers.

Questions diverses

- Peut-on lors de l'assemblée réinformer les adhérents la composition du conseil d'administration, ainsi que les membres du bureau et leurs tâches attribuées. => ajout sur le site <https://www.shagyafrance.fr/afcass>. Les rôles des membres du bureau sont définis dans les statuts.

Réponse de Christiane Géry : les mises à jour ont été faites sur le site, merci à Jade Cachacou.

- Suggestion : il serait intéressant de transmettre à tous les adhérents les coordonnées de chacun/chacune ainsi que leurs situations géographiques afin de permettre des échanges de communication permettant éventuellement une émulation en fonction de présentations, confirmations, approbations, salons, randos, autres.... Pas forcément endurance...=> Mise à jour des adresses sur le site.

Réponse de Christiane Géry : Le règlement informatique et liberté nous empêche de transmettre les informations sauf si lors de l'adhésion le membre décide de transmettre ses infos. Les coordonnées sont alors publiées sur le site.

- Saisie des notes de modèles et allures lors des futures sessions d'approbation et/ou de confirmation avec les outils SHF pour la traçabilité. => signature d'une CONVENTION RELATIVE A LA DELEGATION DE LA REALISATION DU CONTROLE DES PERFORMANCES entre l'AFCAS et la SHF.
- Christiane Géry incite les adhérents sympathisants et/ou actifs à tisser des liens amicaux entre eux pour faire des activités autour du Shagya (activités non liées à l'élevage, celles-ci restant la prérogative de la commission du Livre Généalogique).

Des idées sont évoquées pour répondre à cette attente :

- Rando shagya : plusieurs adhérents AFCAS souhaitent rencontrer à cheval d'autres adhérents,
- Voyage à Babolna : la conférence des délégués de la ISG est planifiée le 15 mai.
- Organisation de deux courses d'endurance *Les courses du plateau* par Les Crins du Meygal (43) le 14 juin (FFE/SHF) et 04 octobre 2026



Association Française du Cheval Arabe Shagya et du Demi-Sang Shagya
Association loi 1901

La condition sine qua non de la survie de l'association. A nous, les propriétaires et éleveurs de Shagya, de participer aux concours ouverts à la race Shagya, de valoriser nos chevaux par nos actions sur les circuits jeunes chevaux de la SHF, d'engager nos Shagyas en TREC, sur les épreuves Practis, sur des épreuves Equitation de Travail AFL ... partout où nous pourrions valoriser nos chevaux par nos actions. A nous de mettre l'accent sur ces nouvelles disciplines dites "de loisir", sur ces épreuves de maniabilité qui mettront en avant le caractère du Shagya.

L'ordre du jour ayant été épuisé,

La séance est levée à 16h18

Secrétaire, Claire Boyer

Présidente, Christiane Géry